



CHIFFRES CLEFS 2017
Budget primitif - principal et annexes



Édito

Le budget de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique s'inscrit dans un contexte marqué par un recul sensible des recettes et une augmentation continue des dépenses, au gré de la prise en charge des nombreuses compétences transférées

prévues par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

C'est pourquoi les orientations budgétaires présentées dans ce livret reposent en premier lieu sur une maîtrise volontaire des charges de fonctionnement, qui enregistrent une diminution de 445 000 euros (-1,6%) après avoir déjà baissé de 3,5 % en 2015 et 2,7 % en 2016. Si la recherche de nouvelles marges de manœuvre doit nous mobiliser, elle ne doit pas pour autant nous immobiliser : ce budget 2017 est donc aussi un budget de projets, qui traduit la volonté des élus de conserver un programme d'investissements élevé de 36,2 millions d'euros.

La poursuite ou l'achèvement des grandes opérations contribuent tout autant au dynamisme de notre économie locale, à l'amélioration de notre cadre de vie qu'à l'aménagement du territoire avec les projets de réalisation de la gare intermodale de Saujon, d'aménagement du quartier de l'Électricité à Royan, du déploiement du très haut débit sur le territoire ou encore de la réalisation de la déchèterie des particuliers de Vaux-sur-Mer.

Ce guide présente l'ensemble des budgets de la CARA qui concrétisent les actions prévues en 2017.

Jean-Pierre TALLIEU

Président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Présentation du territoire	4-5
Les recettes	6
Les taux de la fiscalité	7
Les effectifs de la CARA	8
Les budgets	9
Le tableau de bord de la dette	9
L'effort d'investissement	9
Budget principal et budgets annexes	9
Les dépenses	10-11
Gestion des déchets et assainissement	12
Aménagement, urbanisme et mobilité	13
Sécurité et salubrité publique	13
Actions économiques et développement local	14
Politique de la ville et de la solidarité	14
Affaires culturelles, patrimoine et animations territoriales	15
Protection, mise en valeur du milieu naturel et amélioration du cadre de vie	15

Les données budgétaires présentées dans ce document ne concernent que les opérations réelles.



La CARA en chiffres

34
communes

604 km²
superficie

81 896
habitants

136 hab / km²
densité

Nombre d'habitants en période estivale : environ **430 000**
soit une densité de **712 habitants / km²**.

Communes	Habitants	Superficie (km ²)	Densité (hab. / km ²)
Arces-sur-Gironde	722	21.74	33
Arvert	3 357	26.22	128
Barzan	472	8.07	58
Boutenac-Touvent	218	3.11	70
Breuillet	2 737	19.99	137
Brie-sous-Mortagne	230	7.22	32
Chaillevette	1 513	10.03	151
Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet	583	20.23	29
Corme-Écluse	1 088	17.49	62
Cozes	2 090	16.56	126
Épargnes	877	23.40	37
Étaules	2 350	11.55	203
Floirac	312	12.86	24
Grézac	904	20.06	45
L'Éguille-sur-Seudre	881	5.49	160
La Tremblade	4 792	69.13	69
Le Chay	761	12.01	63
Les Mathes - La Palmyre	1 876	34.38	55
Médis	2 855	23.46	122
Meschers-sur-Gironde	3 044	15.98	190
Mornac-sur-Seudre	822	9.50	87
Mortagne-sur-Gironde	955	18.87	51
Royan	18 388	19.30	953
Sablanceaux	1 376	22.09	62
Saint-Augustin	1 316	18.83	70
Saint-Georges-de-Didonne	5 181	10.58	490
Saint-Palais-sur-Mer	3 896	15.69	248
Saint-Romain-de-Benet	1 680	32.78	51
Saint-Romain-sur-Gironde	63	3.16	20
Saint-Sulpice-de-Royan	3 079	20.81	148
Saujon	7 221	18.01	401
Semussac	2 335	24.85	94
Talmont-sur-Gironde	105	4.44	24
Vaux-sur-Mer	3 817	5.97	639
Total	Habitants	Superficie	Densité
Agglomération	81 896	603.86	136

Recettes d'investissement :	30 081 717 €	30,07%
Recettes de fonctionnement :	69 946 231 €	69,93%

Total des recettes : **100 027 948 €**

Fiscalité	45 535 588 €
Produits taxe d'habitation, taxe foncière non bâti, cotisation foncière des entreprises	24 050 791 €
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	3 114 611 €
Taxe additionnelle sur les surfaces commerciales	1 328 410 €
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	307 286 €
Allocations compensatrices	837 566 €
Attributions de compensation perçues	874 204 €
Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères	12 821 720 €
Versement transport	2 200 000 €
Prélèvement sur le produit des jeux de paris hippiques	1 000 €
Dotation globale de fonctionnement	8 488 086 €
Produits, redevances	9 174 026 €
Redevance assainissement collectif	5 500 000 €
Service public d'assainissement non collectif	37 300 €
Raccordement réseau assainissement collectif	700 000 €
Déchets - Redevances professionnelles	2 600 000 €
Cessions lots zones d'activités économiques	72 756 €
Entrées Jeudis Musicaux	63 000 €
Redevances aires gens du voyage	36 000 €
Remboursement frais de stage en mer par SDIS	48 000 €
Vente électricité produite par panneaux photovoltaïques	21 710 €
Autres	95 260 €
Subventions et participations	5 080 212 €
CD17 - Transport scolaire	1 939 000 €
Soutien Eco Emballage	1 200 000 €
Reprises matériaux collecte sélective / apport volontaire	904 560 €
Prime de bon fonctionnement stations d'épuration	420 000 €
Aires d'accueil des gens du voyage	50 000 €
Espace info énergie	40 775 €
Espaces naturels sensibles	56 500 €
Participations agents aux titres restaurant	127 000 €
Relais d'accueil petite enfance	122 128 €
Amélioration de l'habitat	29 150 €
Développement agricole et ruralité	100 090 €
Zone natura 2000	36 000 €
Subventions d'équipement	55 009 €
Récupération TVA	4 669 920 €
Écritures de transferts entre budgets	3 278 375 €
Remboursement des avances de trésorerie	3 804 199 €
Remboursement du personnel mis à disposition	213 240 €
Produits de loyers	166 862 €
Autres recettes	179 050 €
Emprunt d'équilibre	19 438 390 €

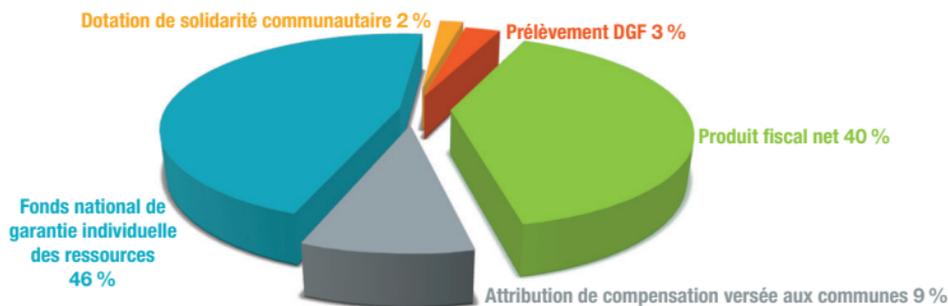
Total général

100 027 948 €

Zoom sur la fiscalité 2016 des communautés d'agglomérations	Taux CARA	Taux moyens en Charente-Maritime (2016)	Taux moyens en Nouvelle Aquitaine (2016)	Taux moyens nationaux agglomérations (2016)
Taxe d'habitation	7,72 %	7,96 %	9,22 %	9,20 %
Taxe sur le foncier bâti	0,00 %	0,32 %	0,87 %	1,30 %
Taxe sur le foncier non bâti	2,32 %	3,03 %	1,95 %	4,38 %
Cotisation foncière des entreprises	22,54 %	24,85 %	28,03 %	26,86 %

À l'aune des taux pratiqués par les communautés d'agglomération sur le territoire national et au regard des projets de territoire à financer, la CARA révisera ses taux d'imposition en 2017.

Répartition du produit fiscal perçu sur le territoire de la CARA - budget principal 2017

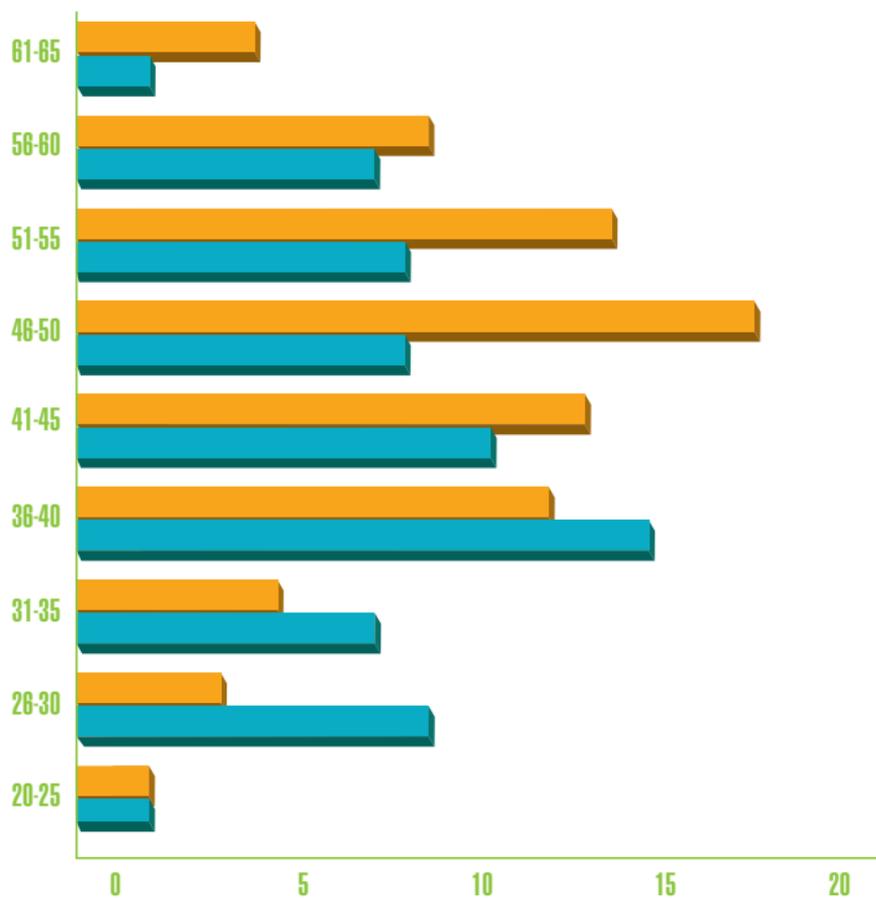


Fonds national de garantie individuelle des ressources : il s'agit d'un mécanisme de redistribution des ressources entièrement alimenté par les collectivités locales et les groupements « gagnants » à la suite de la réforme de la taxe professionnelle en 2010.

Attributions de compensation : cette dépense obligatoire a pour objectif d'assurer la neutralité budgétaire du passage à la taxe professionnelle unique et des transferts de compétences pour la communauté d'agglomération et pour ses communes membres.

Dotation globale de fonctionnement (DGF) : principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales. Depuis 2011, suite à la réforme de la fiscalité locale au transfert du produit de la Taxe Additionnelle sur les Surfaces Commerciales aux EPCL, cette dotation est minorée du montant de la TASCOM perçu sur le territoire de la CARA en 2010.

Dotation de solidarité communautaire : reversement en direction des communes membres de la communauté d'agglomération d'une partie de la croissance du produit fiscal communautaire.



Budget principal**51 725 456 €****Budgets annexes**

Assainissement	15 384 425 €
Gestion des déchets	25 061 125 €
Transport	5 322 616 €
ZAC Les Justices - Arvert	2 004 199 €
ZAC La Roue 2 - Saujon	72 756 €
Hippodrome Royan Atlantique	435 661 €
Panneaux photovoltaïques sur patrimoine bâti	21 710 €

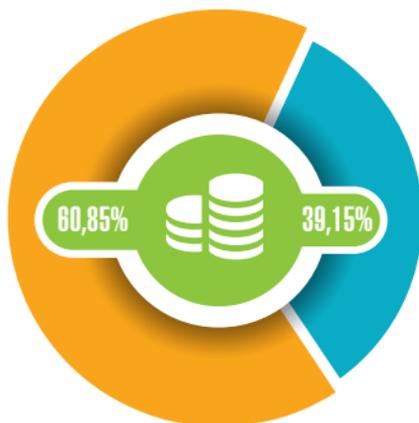
Le tableau de bord de la dette**Capital restant dû au 31/12/2016 :** 8 254 871 €**Taux moyen :** 2,14%**Structure :** 79,28% Taux fixes 20,72% Taux variables**Capacité de désendettement :** 0,45 année

(au 31/12/2015 derniers comptes arrêtés)

La dette de la CARA est sécurisée à 100 %**L'effort d'investissement**

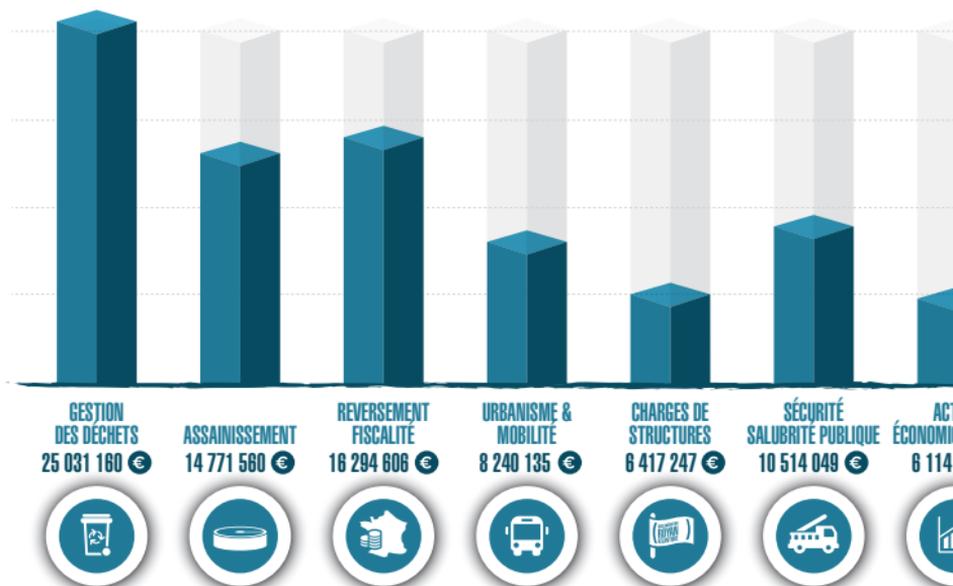
Travaux en maîtrise d'ouvrage directe	31 400 851 €
Subventions d'équipement versées	2 872 300 €
Avances de trésorerie	3 804 199 €
Remboursement capital dette	967 305 €
Autres	118 210 €
Total	39 162 865 €

DÉPENSES
de fonctionnement
60 865 083 €

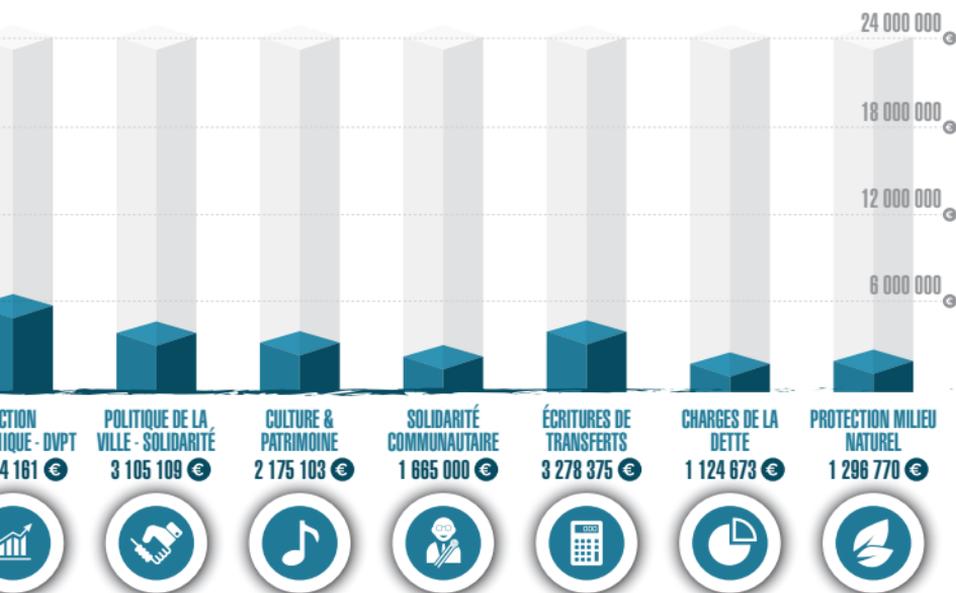


DÉPENSES
d'investissement
39 162 865 €

DÉPENSES
total général
100 027 948 €



Charges de structure et de transversalité	6 417 247 €
Solidarité communautaire	1 665 000 €
Aménagement, urbanisme, mobilité	8 240 135 €
Politique de la ville et de la solidarité	3 105 109 €
Actions économiques et développement local	6 114 161 €
Affaires culturelles, patrimoine et animations	2 175 103 €
Sécurité, salubrité publique	10 514 049 €
Protection, mise en valeur du milieu naturel et amélioration du cadre de vie	1 296 770 €
Assainissement	14 771 560 €
Gestion des déchets	25 031 160 €
Reversement de fiscalité	16 294 606 €
Écritures de transfert entre budgets	3 278 375 €
Charges de la dette	1 124 673 €
Total	100 027 948 €



Gestion des déchets	25 031 160 €
Moyens généraux	1 436 980 €
Fonctionnement collecte en porte à porte (hors dépenses personnel)	6 244 450 €
Fonctionnement apport volontaire (hors dépenses personnel)	2 054 730 €
Traitement des déchets	7 393 000 €
Dépenses d'équipement	7 902 000 €

Assainissement	14 771 560 €
Fonctionnement du service	789 360 €
Travaux de réhabilitation des réseaux	6 668 680 €
Nouveaux réseaux de collecte	3 938 250 €
Autres dépenses d'équipement	3 375 270 €

Aménagement, urbanisme, mobilité	8 240 135 €
Aménagement du territoire	608 550 €
Politique habitat logement	1 728 270 €
dont aide à la production de logements sociaux	1 304 800 €
dont aide à la réhabilitation de l'habitat privé	42 500 €
dont aide à l'accession aux particuliers	150 000 €
Mobilité, transport	5 903 315 €
dont délégation de service public transport	4 702 980 €
dont équipement des arrêts de bus en abris voyageurs	192 300 €
dont gare intermodale de Saujon	134 400 €
dont Schéma Directeur d'Accessibilité au transport	116 640 €

Sécurité, salubrité publique	10 514 049 €
Surveillance des zones de baignade	1 489 710 €
Contribution service défense incendie et de secours (SDIS)	2 699 841 €
Construction nouvelle gendarmerie	5 892 498 €
Lutte contre les nuisibles	165 000 €
Aides refuge animalier	51 000 €
Aides sociétés nationales de sauvetage en mer	21 000 €
Défense incendie	195 000 €

Actions économiques et développement local	6 114 161 €
Aménagement, gestion zones d'activités économiques	2 078 455 €
Développement agricole, ostréicole et ruralité	327 960 €
dont développement circuit court	62 000 €
dont implantation atelier de transformation	87 000 €
Actions de développement économique	364 410 €
dont aide conseil de développement	11 940 €
dont étude économie circulaire	30 000 €
dont journée de l'entrepreneur	25 500 €
Hippodrome Royan Atlantique	281 346 €
Tourisme communautaire	3 061 990 €
Politique de la ville et de la solidarité	3 105 109 €
Gens du voyage	543 610 €
Fonctionnement	346 610 €
Investissement	197 000 €
Relais d'accueil petite enfance	337 180 €
Enfance, petite enfance, jeunesse	701 967 €
dont accompagnement à la scolarité	17 922 €
dont accueil collectif des 0/3 ans	206 150 €
dont accueil et animation des 3/11 ans	268 450 €
dont actions jeunes 12/18 ans	104 625 €
dont actions jeunes 12/25 ans	60 000 €
Prévention, insertion	1 522 352 €
dont appel à projets insertion économique et sociale - prévention	163 650 €
dont conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance	136 500 €
dont contrat de ville	60 000 €
dont contrats d'objectifs : insertion économique et sociale	648 625 €
dont marchés d'insertion	353 057 €

Affaires culturelles, patrimoine et animations territoriales	2 175 103 €
Moyens généraux du pôle	570 440 €
Culture, patrimoine	208 400 €
dont aides versées aux acteurs du territoire	56 400 €
dont exposition Maison des douanes	65 000 €
Aménagement Maison des douanes	273 953 €
Jeudis Musicaux	269 100 €
Activités de pleine nature	262 460 €
Nautisme	522 000 €
dont nautisme scolaire	325 000 €
dont schéma nautique	90 000 €
Animation territoriale	68 750 €
dont fête du vélo	7 500 €
dont nautisme en fête	4 800 €
dont remontée de la Seudre	28 500 €

Protection, mise en valeur du milieu naturel, amélioration du cadre de vie	1 296 770 €
Espaces naturels sensibles	371 570 €
Assainissement eaux pluviales	500 000 €
Énergie développement durable	190 840 €
dont aides aux particuliers pour la rénovation énergétique	15 000 €
Gestion intégrée des zones côtières	228 150 €
dont plan plage territorial	32 600 €
dont zone natura 2000	6 200 €
Panneaux photovoltaïques	6 210 €



Agglomération Royan Atlantique

107, avenue de Rochefort - 17201 Royan cedex
Tél : 05 46 22 19 20 Fax : 05 46 05 60 34
contact@agglo-royan.fr
www.agglo-royan.fr

